

## A Lasserrade le "Lartet" pourra tienter dans ses murs

Les "Amis" ont aidé à la construction d'un enclos



A Lasserrade le "Lartet" pourra tienter dans ses murs

Sur chaque race bovine, chaque élément a une spécificité bien déterminée qu'il faut sélectionner avec soin. L'allaitante devra être choisie soigneusement afin qu'elle-même et ses produits donnent le meilleur pour leur destination qui est l'alimentation humaine. Il en va également ainsi pour la laitière dont les produits mâles vont soit à la reproduction ou à la viande, les femelles à la production de lait.

Parmi les races différentes celles destinées au combat n'échappent pas à la règle, elles doivent être rigoureusement sélectionnées pour savoir lesquelles transmettront les qualités de bravoure et de noblesse qui sont attendues d'elles. Seules les femelles sont concernées par ce passage obligé appelé tienta, car ce sont elles qui transmettent ces valeurs à leurs produits.

Pour la sélection

Cet examen de passage doit se dérouler dans un endroit clos, le plus calme possible, afin que nul mouvement ou bruit ne vienne perturber les animaux et ceux qui les évaluent. Les arènes des environs servent souvent à ces passages mais leur utilisation génère des frais de fonctionnement, des contraintes de calendrier, souvent trop de public est là et même involontairement gêne l'examen. Confronté à ce problème, comme tous les autres éleveurs, Le Lartet a pris le toro par les cornes, si l'on peut dire. Sur l'espace privé de son siège, à Lasserrade, les « Amis » ont retroussé les manches, un jour où, pourtant, la température invitait à les garder longues et mis en place un enclos très sécurisé où les jeunes « bécérras » pourront en toute tranquillité exprimer leurs qualités ou leurs défauts.

Ce lieu privé n'est pas une arène publique, il est d'ailleurs situé dans une ancienne ferme qui disposait d'une étable où les stalles des vaches laitières ou de travail qui l'occupaient portent encore le nom de chacune d'elles.

Dans quelques semaines tout sera terminé, le passage des jeunes vaches débutera devant l'examinateur, selon le verdict elles iront gambader dans les verts pâturages de Peyrusse-Grande pour faire des petits, vers la course landaise, et pour d'autres vers l'étau du boucher.



IMGP3726.JPG



IMGP3728.JPG



IMGP3724.JPG